





La Société québécoise d'insuffisance cardiaque (SQIC), en collaboration avec la Société canadienne d'insuffisance cardiaque (SCIC), a élaboré un ensemble d'ordonnances pour la prise en charge de l'insuffisance cardiaque qu'elle recommande d'instaurer dans tous hôpitaux du Québec

Demandez un exemplaire à : HFordersets.ca/home-fr

L'amélioration des résultats de l'insuffisance cardiaque commence par des ensembles d'ordonnances actualisés.

Les coûts associés au traitement de l'insuffisance cardiaque sont considérables pour les patients, leurs familles et le système canadien de soin de santé.

			
Plus de 600 000 Canadiens vivent avec une insuffisance cardiaque. ¹	Pour une personne de 65 ans ou plus, l'insuffisance cardiaque est la deuxième cause d'hospitalisation la plus probable. ²	Chaque année, plus de 92,000 Canadiens reçoivent un nouveau diagnostic d'insuffisance cardiaque. ¹	En moyenne, une admission pour insuffisance cardiaque dure 8,9 jours et coûte 10 790 \$ à notre système de soin de santé. ³

L'insuffisance cardiaque est une maladie évolutive ayant des taux de mortalité élevés.

Avec chaque hospitalisation, le risque de réadmission augmente et l'espérance de vie diminue. Un patient atteint d'insuffisance cardiaque passera en moyenne 28 jours hors de l'hôpital entre les réadmissions, et les intervalles entre la sortie et la réadmission se raccourcissent au fur et à mesure que la maladie progresse.⁴



Afin de modifier le profil de mortalité et de morbidité associé et de réduire les coûts, le parcours de soins visant à améliorer les résultats doit commencer dès la première admission du patient.

En collaboration avec la SCIC, la SQIC a donc élaboré cet ensemble d'ordonnances pour s'assurer que ses collègues hospitaliers du Québec aient :

- des données probantes appuyant un traitement recommandé pour la prise en charge de l'insuffisance cardiaque en milieu hospitalier;
- un accès à de nouvelles normes de soins pharmacologiques pour le traitement de l'insuffisance cardiaque avec fraction d'éjection réduite (ICFER), qui intègrent quatre principales classes de médicaments en tant que traitement standard.



Une mise en œuvre facile.

L'adoption d'un ensemble d'ordonnances entraîne :

- l'amélioration des résultats pour les patients et la réduction des taux de réhospitalisation ;
- la coordination des soins à prodiguer aux patients entre les différents prestataires de soins de santé afin d'optimiser la prise en charge ;
- la réduction des coûts des soins de santé et des coûts institutionnels.

Visitez HFordersets.ca/home-fr pour demander votre exemplaire dès aujourd'hui.